



Le Secrétaire général

Message publié à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique

22 mai 2014

En cette Année internationale des petits États insulaires en développement, la Journée internationale de la diversité biologique a pour thème la diversité insulaire.

La diversité biologique est un élément essentiel de la subsistance, des revenus, du bien-être et de l'identité culturelle de quelque 600 millions d'insulaires, soit près d'un dixième de la population mondiale, vivant dans un tiers des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

La moitié des ressources marines du monde se trouvent dans des eaux insulaires. Les industries reposant sur la diversité biologique, tels que le tourisme et la pêche, représentent plus de la moitié du produit intérieur brut des petits États insulaires en développement. À eux seuls, les récifs coralliens fournissent un revenu annuel estimé à 375 milliards de dollars en biens et services. De nombreuses espèces insulaires terrestres et marines ne se trouvent nulle part ailleurs sur Terre. Porteuses d'un héritage unique de l'évolution, elles sont prometteuses de découvertes futures : médicaments, produits alimentaires et biocarburants.

Pourtant, la biodiversité insulaire, comme celle du reste de la planète, est exposée à des risques croissants et s'appauvrit à une vitesse sans précédent. La montée du niveau des mers due aux changements climatiques, l'acidification des océans, les espèces exotiques envahissantes, la surpêche, la pollution et le développement mal avisé lui imposent un lourd tribut. De nombreuses espèces sont menacées d'extinction. Les moyens de subsistance des populations et les économies nationales en souffrent.

Le processus de définition du programme de développement pour l'après-2015 et la troisième Conférence sur les petits États insulaires en développement, qui se tiendra au Samoa en septembre de cette année, sont l'occasion de se pencher sur les besoins propres aux petits États insulaires en développement et d'enrayer le déclin mondial de la diversité biologique. La vulnérabilité de ces États les amène à comprendre davantage les liens qui unissent la santé des écosystèmes et le bien-être de l'homme. Nombre d'entre eux se sont engagés aux niveaux local, national et régional pour préserver la diversité biologique et en faire une utilisation durable, notamment en ratifiant des instruments importants tels que le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Je demande à l'ensemble des pays du monde de suivre cet exemple et de ratifier le Protocole au plus tôt.

Dans le monde entier, de nombreux partenariats novateurs se créent pour préserver les ressources marines et côtières, accroître la résilience aux changements climatiques et développer de manière durable le tourisme, la pêche et d'autres industries. En cette journée internationale, engageons-nous à adopter, adapter et renforcer les bonnes pratiques afin de pouvoir protéger les écosystèmes fragiles au bénéfice de tous les insulaires qui en dépendent et de tous ailleurs.